



Dissay

les échos



Le Journal de la commune de DISSAY

2^e semestre 2023

www.dissay.fr



Les restaurants scolaires accueillent les parents

P. 11



Dissay labellisée

Territoire Engagé pour la Nature

P. 6

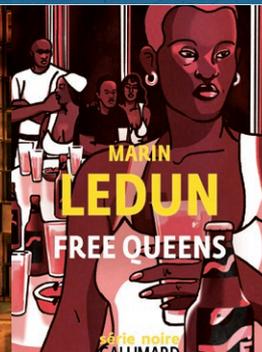
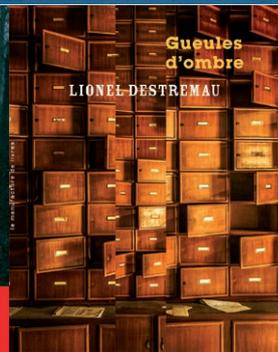


Les investissements au cœur du budget

P. 4



PAR L'AUTRICE DU BEST-SELLER LA DEUXIÈME FEMME



Participez au prix littéraire

Noir Dissay

P. 18

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Citoyenneté	3
Finances	4-5
Environnement	6-8
Solidarités	9
Éducation / Jeunesse	10-13
Urbanisme et cadre de vie	14-15
Développement économique	16
Tourisme	17
Culture	18
Vie associative	19
<i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i>	20
<i>Sur les registres de l'État civil...</i>	20

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Loïc Arnaud, Hanna-Baribaud, Pierre Brémond, Ophélie Champion, Bérangère Duquerroy, Alain Gallou-Remaudière, David Gautier, Dominique Lusseau, Sophie Seguin, Mickaël Trochon, Pierre Vinet (Emberiza), CPNR, Pixabay • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.
Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Nous voilà déjà à la moitié de l'année 2023... et, à quelques semaines près, à la moitié de notre mandat municipal. Beaucoup de chemin parcouru depuis mars 2020, malgré quelques embûches : rappelons pêle-mêle un contexte économique difficile pour les collectivités, avec une baisse sensible des dotations, une crise énergétique et son inflation vertigineuse, et bien entendu cette sinistre crise sanitaire !

Malgré cette situation inédite, notre commune a fait preuve d'une forte résilience et notre équipe municipale n'a eu qu'un seul mot d'ordre : assurer et améliorer le bien-vivre à Dissay de toutes et tous, des plus jeunes aux plus anciens, et s'investir au quotidien pour que notre commune, dynamique et durable, renforce sa qualité de vie et son attractivité.

Plutôt que d'énoncer un bilan des actions réalisées et des projets en cours, je vous recommande une lecture attentive de ce Dissay Les Échos où vous trouverez, au fil des pages, des exemples concrets et probants du travail effectué. Avec des efforts significatifs pour maintenir nos investissements, quitte à adapter leur rythme et leur ampleur.

Pour y parvenir, il faut bien entendu une forte mobilisation collective des élu.e.s comme de tout le personnel communal, au bénéfice de la collectivité. Que chacune et chacun en soit ici chaleureusement remercié.

Mais une commune qui avance, c'est aussi et surtout grâce à toutes celles et tous ceux qui, à différents titres, s'impliquent dans la vie disséenne, soit par un engagement intense dans le secteur économique ou associatif, soit par une participation citoyenne aux actions communales...

Merci à vous, dans nos quartiers, dans nos écoles, dans nos entreprises et dans nos associations, qui contribuez à ce que nous bâtissons au jour le jour une commune vivante, active et tournée vers l'avenir.

À votre écoute et à vos côtés,
Michel François, Maire de Dissay

8 mai : Louis Bernard distingué

À l'issue de la cérémonie de commémoration du 8 mai, un Disséen a été récompensé. Louis Bernard a reçu le diplôme d'honneur pour 30 ans de services en tant que porte-drapeau. L'insigne correspondant à cette distinction, en bronze avec des palmes argentées, lui a été accrochée au

revers de son veston par Bernard Caux, président de la section locale de la FNACA. Louis est également trésorier de la FNACA de Dissay depuis plus de 40 ans, l'un de ses nombreux engagements citoyens dans la commune.



Au revoir M. le directeur



Durant 21 ans, Mickaël Trochon a exercé en tant que professeur des écoles à Paul-Émile Victor. Il y a également été directeur durant 8 années. Il vient d'obtenir un poste de Référent Handicap au Rectorat de la Vienne. Il quitte donc la communauté éducative disséenne mais chacun pourra toujours le rencontrer puisqu'il reste bien entendu habitant de la commune.

Son dynamisme et son écoute ont permis la mise en place de nombreux projets, au service des enfants de Dissay. Qu'il en soit remercié et tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle aventure !

Participez aux réunions de quartiers 2023

L'équipe municipale avait pour habitude d'inviter la population chaque année pour des réunions de quartiers. La pandémie mondiale de COVID a obligé les élus à déroger, avec regrets, à cette règle entre le printemps 2020 et la fin de l'année

2022. Pour 2023, la fin du premier semestre, toujours très chargée en propositions diverses, n'était pas adaptée. C'est donc au mois de novembre qu'elles ont été programmées.

Ces réunions permettent de faire un bilan des réalisations les plus récentes et de donner des informations sur les projets en cours. C'est également l'occasion pour les Disséennes

et Disséens de faire part de propositions qui pourront ensuite être débattues au sein du Conseil municipal.

Les deux réunions se tiendront à la mairie, dans la salle du Conseil municipal, ainsi

- **Pour les habitants des quartiers de la rive droite du Clain** (Centrebourg, les Lordières, la Jonchère, les Tiers, La Cormaillère...) : **jeudi 9 novembre à 20h30.**
- **Pour les habitants des quartiers de la rive gauche du Clain** (la Grève, les Daumonts, Chaix, Beaulin, Maisonneuve, Nouzières...) : **vendredi 10 novembre à 20h30.**



Déchets alimentaires, des changements à venir

Tous les opérateurs français en charge de la gestion des déchets vont devoir être en conformité, dès 2024, avec la loi de Transition Écologique Pour la Croissance verte (TEPCV). Une des mesures va impliquer chacun d'entre nous : l'obligation de la valorisation des déchets alimentaires. Ceux-ci représentent un tiers des ordures des ménages, et un coût financier et écologique énorme pour leur collecte et leur incinération.

Grand Poitiers a donc fait le choix de la valorisation sur place. Durant le dernier trimestre 2023, un avis de passage va vous être distribué pour recevoir chez vous un technicien. À la suite, un « bioseau » ou un

composteur individuel, avec sa notice d'utilisation, vous sera distribué gratuitement.

Sur les secteurs d'habitat groupé, des composteurs collectifs seront implantés et entretenus par Grand Poitiers.

Rien ne changera pour le reste. Les bacs jaunes et noirs continueront à être collectés... sans les déchets alimentaires.

Cette nouvelle pratique va réduire les émissions de gaz à effet de serre engendrées par la mise en décharge et l'incinération. De plus, cela permet de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable adaptée aux besoins agronomiques des sols, limitant ainsi les achats d'engrais et de fertilisants.

Déchetterie des Millas, de nouveaux horaires d'été

Afin d'adapter la gestion des déchets au réchauffement climatique et de préserver les conditions de travail des agents contre la hausse des températures, les horaires d'ouverture de la déchetterie des Millas sont modifiés jusqu'au 3 septembre. Vous pouvez y accéder de 6h30 à 13h, du lundi au samedi.

Sécheresse, économisons l'eau !

Le département de la Vienne connaît une sécheresse comme en 2022, avec les mêmes phénomènes de fortes chaleurs et de précipitations mensuelles déficitaires ces derniers mois. Dans ce contexte, les ressources en eau potable sont très vulnérables puisque les nappes souterraines ne sont pas remplies durant l'hiver et les niveaux des cours d'eau sont bien inférieurs aux normes habituelles.

Dans ces conditions, la Préfecture de la Vienne placera le département ou certaines communes selon les quatre niveaux de gravité : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.

Tenez-vous informés par la presse, les sites de Grand Poitiers, d'Eaux-de-Vienne ou dissay.fr

À l'heure où nous imprimons la commune de Dissay est en niveau Alerte.



Le point sur le budget

Adoptés à l'unanimité en février et mars dernier, les comptes de gestion 2022 et le budget 2023 respectent les objectifs définis par l'équipe municipale : maîtrise des dépenses, fiscalité stable, recherche de cofinancements, poursuite des investissements... un exercice de plus en plus difficile dans un contexte incertain.

Grâce aux efforts conjugués du personnel et des élus municipaux, l'exercice 2022 s'est clôturé avec un excédent cumulé, fonctionnement et investissement, de près de 200 000 €. Un résultat honorable compte tenu des contraintes et aléas rencontrés : augmentation sensible des charges d'énergie (électricité, gaz, carburants), revalorisation des traitements avec l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, poursuite de la diminution des dotations...

Les investissements au cœur du budget

Pour 2023, l'équipe municipale poursuit dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec une politique d'optimisation des achats, de recherche d'économies, de stabilité des charges de personnel et de contrôle des charges financières.



Autre choix fort, maintenir la dynamique d'investissements au cœur du budget, à hauteur d'un million d'euros. Sans augmentation des taux d'imposition et sans utiliser le levier de la dette, comme en 2022. Cet effort soutenu pour les investissements permettra de réaliser plusieurs projets utiles au bien vivre dans notre commune : la poursuite de la rénovation des écoles et du bâtiment de l'accueil de loisirs, la construction des nouveaux vestiaires au complexe sportif Jacques Karaguitcheff, divers travaux de voirie et d'éclairage, l'aménagement de Fortpuuy, l'étude pour l'amélioration des entrées de bourg, des plantations de haies durables et autres actions pour l'environnement et le cadre de vie...

Les chiffres clés...

Fonctionnement 2022

Dépenses	prévu 3 091 572 €	réalisé 2 768 852 €
Recettes	prévu 3 091 572 €	réalisé 2 948 212 €
Excédent Fonctionnement : 179 359 €		

Investissement 2022

Dépenses	prévu 1 045 444 €	réalisé 872 386 €
Recettes :	prévu 1 045 444 €	réalisé 890 410 €
Excédent Investissement : 18 024 €		

Budgets 2023 (primitifs)

Fonctionnement :	3 085 331 €
Investissement :	1 045 751 €

Taxe foncière : juste une mise au point...

Pour 2023, l'équipe municipale a décidé comme en 2022 de ne pas augmenter le taux de taxe foncière, que ce soit sur les propriétés bâties ou sur le non bâti.

Pourtant, certains nous ont fait remarquer qu'au final, le montant à payer peut tout de même augmenter ! Pourquoi ?

Tout simplement parce que le taux voté par les communes s'applique sur des montants de bases locatives fixés par l'État, calculées à partir de l'indice des prix à la consommation.

Lors du vote de la Loi de finances 2023, les députés ont donc voté une augmentation de 7,1% de ces bases. Alors, ne vous y trompez pas : votre prochain avis d'imposition indiquera donc certainement une augmentation de la valeur de la part communale... mais totalement indépendante de la volonté des élus disséens !

La TLPE en vigueur à partir de 2024

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) a été instaurée en France en 2009. Ressource fiscale des communes, elle a également pour but de réguler la présence des supports de publicité et se base sur la superficie des enseignes, préenseignes ou panneaux comportant une publicité commerciale et visibles depuis la voie publique. Y sont assujettis les afficheurs ou les acteurs économiques. La TLPE entrera en vigueur en 2024 à Dissay et des tarifs tenant compte des superficies ont été votés. Pour ne pas pénaliser les petits commerces, une exonération totale a été décidée pour les enseignes de moins de 20 m².

Renseignements en mairie.



Vie associative et animation : un soutien sans faille

À l'heure où certains sont tentés de restreindre les associations pour trouver des marges de manœuvre, l'équipe municipale conforte son soutien au tissu associatif disséen, souvent cité en exemple : mise à disposition gratuite des infrastructures et du matériel, prêt gratuit des salles, support des services techniques et administratifs, et une enveloppe de 60 000 € de subventions votée au budget 2023. Un effort assumé, tant le dynamisme associatif est un atout pour le territoire.

ACCA	800 €	Jazz 86 (Festival Jazz à Dissay)	10 000 €
ADMR	1 850 €	Judo-club de la Vallée du Clain	1 700 €
Aérodraft Team	300 €	Karabouille (projet Cirque)	1 144 €
Amitiés Burkinabé Pô/Dissay	1 000 €	La Cirquerie	1 000 €
APE Les p'tits, les grands	1 200 €	Loisirs Sports Dissay	500 €
APPUI Dispositif TZCLD	4 500 €	Mölkkyroscope	500 €
Banda l'Espérance	1 250 €	Phot'œil 86	500 €
Barlu de Fortpuy	2 000 €	Taco (dont Festival Culs Gelés Show)	10 000 €
Basket Val Vert	1 800 €	Taekwondo Val Vert	2 000 €
Comité des fêtes	4 500 €	Tonic Club	1 600 €
CSD Foot	3 000 €	Twirling l'Espoir	2 300 €
Danse Plaisir	300 €	Twirling-club	500 €
École de musique Val Vert	800 €	1,2,3 en scène	350 €
FEPS	800 €		

Tarifs des services : une légère augmentation

Les services communaux "tarifés" regroupent la restauration et le transport scolaires, les accueils de loisirs et périscolaires, la location de salles, les concessions au cimetière, les séjours au camping municipal.

Les tarifs de ces services n'ont, pour la plupart, subi aucune augmentation depuis 8 ans. L'augmentation récente des coûts des matières premières, de l'énergie et des charges de personnel ont amené les élus à prévoir, cette année, une légère revalorisation des tarifs :

- pour les accueils périscolaires, cela représente en moyenne entre 5 et 15 centimes en plus,
- pour la restauration scolaire, entre 25 et 35 centimes en moyenne par repas.

Pour ces services, rappelons que la prestation facturée aux bénéficiaires, en fonction de leur quotient familial, ne représente qu'une partie limitée du coût global. Cela demeure une participation, le reste à charge (environ 60 %) étant absorbé par le budget de la commune.

Votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères va baisser

Grand Poitiers a adopté l'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, appliquant ainsi un taux unique de 7,9 % pour les 40 communes de son territoire. Elle sera appliquée à partir d'octobre 2023 à tous les habitants assujettis à la taxe foncière.

Bonne nouvelle pour Dissay, cela représente une baisse des prélèvements puisque le taux actuel est de 12,48 %. Concrètement, le taux unique permet de réduire les inégalités entre les habitants de Grand Poitiers et participe ainsi à l'égalité sociale.



Le Pinail, une exposition grand format



La Fontaine salée au Défens, sur la commune de Dissay, est labellisée, avec le Pinail, en zone Ramsar. Cette convention internationale sur la gestion durable des zones humides porte le nom de la ville iranienne où elle a été signée.

À la suite de cette labellisation, la place Pierre d'Amboise a accueilli, en mai, une exposition de photos grand format intitulée « les zones humides : source de vie, si riche et si fragile ».

Les mares, les prairies humides, les landes et les tourbières, les cours d'eau et les forêts alluviales, ces milieux ont un point commun, l'eau, à la source de l'appellation « zones humides ». Ces habitats abritent de nombreuses espèces adaptées au sol gorgé d'eau et apportent de nombreux

bienfaits et services : réservoir de biodiversité, épuration et stockage de l'eau, puits de carbone, îlot de fraîcheur, production agricole.

Sensibiliser, informer, alerter sur l'impact des activités humaines et sur la destruction des zones humides, mais aussi s'émerveiller sur la richesse de la flore et de la faune.

Une invitation à découvrir la Fauvette pitchou, le Triton marbré, la Rainette verte, l'Azuré des mouillères, la Bruyère callune ou la Spiranthe d'été... L'exposition a accueilli de nombreux visiteurs, parmi lesquels les élèves de l'école Paul-Émile Victor.

Cette exposition a été proposée par Gérépi, association de gestion de la réserve du Pinail, en partenariat avec Objectif Nat', association de photographes naturalistes.

Label TEN, une reconnaissance pour Dissay

L'annonce en a été faite dans le dernier Dissay les Échos : Dissay est labellisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Cela s'est concrétisé le 6 mars dernier, au siège de la Région Nouvelle-Aquitaine. Alain Gallou-Remaudière, adjoint au maire chargé de l'environnement et de la biodiversité, a reçu le diplôme officiel au nom de la commune.

C'est un label national décerné par l'Office Français de la Biodiversité. Il

vise à promouvoir l'engagement de communes ou d'intercommunalités dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité.

Dissay est l'un des 27 territoires ayant obtenu ce label dans les 12 départements formant la région Nouvelle-Aquitaine. C'est une reconnaissance pour l'équipe municipale, les agents de la collectivité, les élèves des écoles et du collège ainsi que tous les habitantes et habitants de la commune



qui se mobilisent régulièrement pour des actions en faveur de notre environnement le plus proche.

Une balade instructive dans le marais des Lordières

Le 13 mai, une balade était organisée dans le marais des Lordières. De la Fontaine d'Aillé jusqu'aux Communaux, Vincent Bellini, botaniste de Vienne Nature a restitué, sur le terrain, l'inventaire, la cartographie et les enjeux des zones humides de la commune aux participants.

Il a également caractérisé les plantes indicatrices et déterminantes d'un milieu « humide ».

L'animateur a proposé aux participants de réaliser des sondages sur deux milieux différents à l'aide d'une tarière et d'une gouttière, des « carottages pédologiques », indicateurs de la présence d'eau dans le sol, au moins une partie de l'année pour les zones humides.

Les sources d'Aillé, le canal des Doves, les annexes du Clain et les fossés montrent la complexité du parcellaire et du réseau



hydrologique du marais ; ils révèlent des usages anciens : maraîchage, prairie, oseraie, culture du chanvre, du houblon, etc.

Lutter contre l'assèchement, limiter l'artificialisation ou la « cabanisation », conserver les prairies humides, restaurer les fonctionnalités écologiques et de prévention des inondations sont

les enjeux pour préserver et conserver les zones humides.

L'inventaire communal des zones humides propose des préconisations pour le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal afin de prendre en compte ces enjeux de préservation, de conservation et de restauration des zones humides.

Les oiseaux nicheurs du bocage entre les Lises et la Croix des Plaines

Entre vignes, prairies, haies et friches, le mercredi 24 mai, des Disséennes et Disséens ont découvert la richesse de l'avifaune du bocage lors d'une animation naturaliste encadrée par Philippe Legay, ornithologue au cabinet Embériza Environnement.

Équipés de jumelles, de longues-vues et à l'écoute attentive des chants, les participants ont été sensibilisés à l'ornithologie : observer, écouter, comparer, identifier à l'aide des conseils, d'un guide et d'une application sur tablette.

Quarante espèces d'oiseaux, en vol, posé ou chanteur ont été identifiées. Philippe Legay a répondu aux nombreuses questions sur les critères d'identification, la reproduction, les migrations, mais aussi sur les causes de l'effondrement des populations d'oiseaux.

Cette balade naturaliste dans un milieu ouvert accompagnée de spécialistes a permis aux participants de découvrir une belle biodiversité à Dissay.



Une haie champêtre « engagée »

Avec le label « Territoire engagé pour la nature » et son programme d'actions, la commune s'est engagée à restaurer les corridors écologiques de 2022 à 2024.

Aux Vigneaux et au Bois de Saint Jean, une nouvelle plantation de 345 mètres complète le corridor



Est reliant, à travers la plaine cultivée, deux réservoirs de biodiversité : la forêt du Défens et la vallée du Clain. Chaque nouvelle plantation fait l'objet d'une convention entre les propriétaires, les fermiers et la commune ; le linéaire planté aux Vigneaux, cette année, prolonge les plantations du Tombeau à l'âne et des Brûlis de 2020 à 2022.

Les bénévoles, les agents et les élus ont plantés 460 arbustes labellisés « végétal local », fournis par l'association Prom'haies et financés par la Région Nouvelle Aquitaine et la commune. Pour le paillage, les agents du service technique ont utilisé du bois fragmenté provenant du broyage des tailles d'arbres de la commune, soit une économie de 800 euros.

Conservation de la biodiversité, flore et faune, pollinisation des espèces cultivées, régulation des ruissellements, stockage et restitution de l'eau drainée, régulation de la qualité de l'eau : ce sont quelques-uns des services rendus par les haies champêtres aux écosystèmes agricoles.

Un bois « sauvage » dans la ville

Face à l'école maternelle Tony Lainé, une partie du bois de Chaume est protégé en Espace Boisé Classé, un EBC. C'est depuis 2014 un lieu qui est géré en libre-évolution : pas d'élagage, pas de débroussaillage, pas de création de cheminement, mais avec un entretien par broyage à la périphérie, une coupe du bois mort laissé au sol.

On y trouve des arbres d'âges différents, des arbustes, des plantes grimpantes, des herbacées annuelles et vivaces, des mousses, des lichens et des champignons. Ces plantes développent leur cycle biologique de façon libre et spontanée. Une riche micro-faune y a élu domicile : des insectes, des amphibiens, des oiseaux et des mammifères.

C'est donc désormais un espace où la biodiversité se développe, un îlot de fraîcheur dans un espace urbanisé mais aussi un lieu pédagogique.

Durant l'année scolaire qui vient de s'achever, une classe y a pratiqué « l'école dehors », pour permettre aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Y ont été enseignés la vie de l'arbre, le cycle de la



matière, l'étude de la faune, mais aussi, la poésie, la lecture, le calcul (comment calculer la hauteur d'un arbre) ou le « Land Art » (œuvres d'art éphémères réalisées dans la nature avec les éléments végétaux trouvés sur place).

Contre le risque d'incendie, débroussailliez !

En 2022, la pluviométrie faible et la canicule nous ont alertés sur les impacts du changement climatique. Chacun se rappelle des terribles incendies de la forêt des Landes. Il existe, même à Dissay, des obligations pour éviter les incendies ou au moins, en limiter les risques.

Suivant le lieu où vous résidez, vous pouvez être contraint de devoir débroussailler votre propriété.

En zone urbaine, l'obligation légale de débroussailler s'applique aux propriétés situées à moins de 200 mètres des bois et forêts et sur une profondeur de 50 mètres autour de l'habitation.

En zone rurale, les accès à votre propriété doivent être débroussaillés sur une largeur de 10 mètres le long de votre chemin privatif.

Dans une zone naturelle, les bois morts et les broussailles font partie de l'éco-

système et ne sont pas soumis à l'obligation de débroussaillage.

La période idéale pour débroussailler est la période du 15 octobre au 1^{er} mars.

Au cours du débroussaillage, pour préserver la biodiversité, les insectes en particulier, des espaces d'herbes sauvages peuvent être conservés et offrir des zones refuge pour la flore et la petite faune sauvage. Ainsi, au fil des saisons, marguerites, coquelicots, orchidées vont coloniser ces espaces. Ces « plantes hôtes », ces fleurs « sauvages » contribuent à la présence de papillons, criquets, sauterelles, grillons qui attirent à leur tour les oiseaux, les hérissons, les chauves-souris.

Cette fauche partielle, tardive et raisonnée de conservation de bandes en herbe crée des corridors écologiques indispensables aux cycles de vie des espèces.



Le Murin de Daubenton, une espèce à préserver



© Samuel Ducept Vienne Nature

Lors des prospections et des inventaires dans le marais des Lordières et dans les bâtiments publics du bourg de Dissay, ce sont huit espèces de chauves-souris qui ont été identifiées. Parmi elles, le Murin de Daubenton a été repéré sur deux sites favorables à l'aide d'un détecteur ou Batbox : la rive du Clain et les Douves du Château.

Le terrain de chasse privilégié de cette espèce est le Clain, la prairie humide et les espaces végétalisés en bord de Clain (la ripisylve) où les insectes, en vol, constituent son alimentation.

Maintenir « en bon état écologique » les zones humides proches, préserver les vieux arbres, limiter les points lumineux sur le site sont les enjeux pour préserver et conserver l'habitat favorable au Murin de Daubenton.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : **objectif accréditation**

Les personnes privées d'emploi (PPE) de Jaunay-Marigny et Dissay se sont attelées à la rédaction du dossier d'accréditation qui devra être envoyé avant la fin de l'année. Les PPE poursuivent leurs recherches sur de futures activités éventuelles. Un point a été fait lors du dernier

Comité Local pour l'Emploi et une liste a été présentée par pôles :

- Pôle vert : entretien de jardins et travaux extérieurs...
- Pôle « lien social et proximité » : conciergerie, actions de convivialité auprès de personnes seules et/ou isolées, gardiennage d'animaux

à domicile, petits travaux de bricolage...

- Pôle de recyclage (collecte, tri, revalorisation, revente) : désencombrement, recyclerie bois, recyclerie petit électroménager...
- Pôle mobilité : coursier de proximité, aide au transport...

Ces activités pourraient être à la base de la création de la future Entreprise à But d'Emploi (EBE).

Les acteurs économiques et les particuliers souhaitant participer à ce projet peuvent encore s'y joindre dans le cadre du collectif d'acteurs et d'actrices locaux qui pilote le projet sur le territoire.

Contact : Océane Jégat
au 06 10 24 06 17
ou tzcl86130mail.com



Bourse au permis de conduire : une nouvelle réussite

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) poursuit son aide au financement du permis de conduire. D'un montant de 1 500 €, elle lève le blocage insurmontable dans certains cas pour obtenir son permis et faciliter ainsi la mobilité, donc la recherche d'un emploi.

Toutes nos félicitations à Carole qui a pu bénéficier de ce dispositif et qui vient d'obtenir son permis le 1^{er} juin de cette année, code et conduite du premier coup. Une belle récompense après un travail assidu.

Cette aide est reconduite pour des Disséenens ou Disséens de 18 ans et plus, selon des critères de revenus. La formation est assurée par « Stop-auto conduite », l'auto-école de Dissay avec qui la mairie a établi une convention. En contre-



partie, une activité à caractère social au sein de la commune de 70 heures est demandée à la personne qui bénéficie de ce dispositif.

Les inscriptions se font à la mairie et les dossiers sont ensuite étudiés par les membres du CCAS.

Contact :
Nadège Roccia
05 49 52 34 56

Transport solidaire : un service utile

Le transport solidaire, mis en place en novembre 2019, permet de mettre en relation des habitants de Dissay ren-



contrant des difficultés de mobilité, passagères ou non, avec des conducteurs bénévoles. Ceux-ci s'engagent en fonction de leurs disponibilités et perçoivent une participation de la part de la personne transportée.

Un bilan a été fait sur la période 2020-2022. Ce sont près de 5 500 kilomètres qui ont ainsi été assurés. C'est un service qui est de plus en plus connu et apprécié : la seule année 2022 représente 2 546 kilomètres.

Si vous avez des difficultés dans vos déplacements, n'hésitez pas vous aussi à faire appel à ce service.

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche de nouveaux conducteurs. Si vous avez un peu de temps disponible et un véhicule, vous pouvez rejoindre le groupe des conducteurs bénévoles.

Contact
Nadège Roccia au 05 49 52 34 56
ou n.rocchia@dissay.fr



Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2022-2023

Le PEDT est un outil de collaboration locale rassemblant la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité. Un comité de pilotage se réunit tous les ans pour évaluer son suivi. Il est composé d'agents, de parents, d'enseignants, d'intervenants extérieurs et d'élus municipaux.

Afin d'évaluer les actions mises en place lors de la première année, des questionnaires ont été remis aux familles. Ils portaient sur l'organisation de la pause méridienne, les repas au restaurant scolaire, les temps périscolaires et extra scolaire. Les résultats ont été présentés au comité de pilotage du 13 juin dernier :

- Les familles sont très majoritairement satisfaites des repas, des relations et de l'accueil avec les équipes d'animation, les activités proposées dans les accueils, l'ALSH.
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont très appréciés par les enfants. Certains souhaiteraient pouvoir choisir leur activité, ce qui est difficile vu le grand nombre d'enfants inscrits aux TAP. De ce fait, ils découvrent et apprécient des activités qu'ils n'auraient pas forcément choisies.

Pendant ces temps d'échanges, les animateurs ont présenté aux membres du comité de pilotage un bilan des actions de l'année 2022-2023 parmi lesquelles :

- Mise en place de « la gazette du périsco » 5 numéros par an
- Utilisation de la page Facebook Dissay'knim pour le partage d'informations et de photos
- Harmonisation des accueils périscolaires maternel et élémentaire (affichage, grands jeux...)
- Mise en place d'animations communes entre les deux accueils (une



sortie commune une fois par trimestre à la médiathèque)

- Alsh : augmentation de la fréquentation le mercredi après-midi depuis 2021 ;

Deux séjours sont proposés aux enfants : Montalivet du 17 au 20 juillet et séjour sur la structure de Puygremier du 23 au 25 août.

Projet de passerelle pour les enfants de plus de dix ans entre l'ALSH et l'accueil jeunes pendant l'été.

- Accueil jeunes : Priscillia accueillera les jeunes à la Mourauderie cet été avec différentes activités : baignade, séjour, chantier jeunes, Terra Aventura...)

Cette réunion, très conviviale, a permis à tous les acteurs présents d'échanger d'une manière constructive.



École Élémentaire : les CM2 en route pour le collège

À la fin de chaque année scolaire, la municipalité met les élèves de CM2 à l'honneur. Pour les 52 écoliers concernés, la commission Éducation a choisi de leur offrir deux livres qu'ils pourront apprécier cet été après une année de travail bien remplie :

- un roman policier, « *Enquête au collège, le professeur a disparu* ». Trois collégiens prennent le train pour l'Italie. Mais, en pleine nuit, le professeur disparaît mystérieusement...
- un manga, « *One piece* » Luffy, un garçon espiègle, rêve de devenir le roi des pirates en trouvant le « One Piece », un fabuleux trésor...



La remise des livres s'est déroulée le lundi 3 juillet à l'école Paul-Émile Victor en présence du Maire, des élus, des enseignants et des animateurs périscolaires. Toutes et tous leur ont prodigué des encouragements pour leur entrée en 6^e.

L'école Tony Lainé labellisée E3D

L'information a été officialisée au moment du bouclage de ce numéro de Dissay les Échos. L'école maternelle Tony Lainé vient d'être labellisée E3D pour « École en Démarche globale de Développement Durable ». C'est un titre attribué par le Ministère de l'Éducation nationale en reconnaissance des actions entreprises par les acteurs locaux (équipe enseignante, agents municipaux) et qui les incitent à poursuivre dans cette démarche, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. Nous y reviendrons !

Conseil Communal des Enfants (CCE) à l'issue d'une année de travail



Élus en octobre dernier pour 2 ans, 12 élèves de CE2 et CM1 se sont réunis toute l'année scolaire, le premier jeudi de chaque mois, encadrés par les animatrices Ophélie et Priscillia et des élus. Ces réunions sont organisées pendant la pause méridienne autour d'un repas de travail.

Une sensibilisation à la citoyenneté leur a été proposée pour découvrir le rôle d'un maire, d'un conseil municipal, d'un député...

Ils ont également travaillé sur le projet qu'ils souhaitaient mettre en place au cours de leur mandat. Plusieurs actions ont été envisagées. Après discussion, deux projets ont finalement été sélectionnés : la création d'un jeu géant en extérieur et d'un mur d'expression.

La réflexion portera désormais sur la faisabilité, l'emplacement et bien-sûr le coût des investissements, ainsi que la recherche des financements. Ce sera le programme de la deuxième année de leur mandat.

Les restaurants scolaires accueillent les parents

Lors des conseils d'école, la municipalité a proposé que des parents viennent déjeuner au restaurant scolaire et ainsi découvrir les repas préparés par l'équipe des cuisiniers. Deux parents de chaque classe ont été invités pendant la pause méridienne, les repas étant pris en charge par la mairie.

Une information avait été distribuée dans les deux écoles pour les inscriptions. Beaucoup de familles ont répondu favorablement et un tirage au sort a été nécessaire pour lancer ensuite les invitations.

Un questionnaire de satisfaction a ensuite été distribué aux familles présentes afin d'évaluer leur expérience. L'analyse des réponses a mis en avant une large satisfaction, tant pour la qualité des repas que pour l'organisation de la pause méridienne.





Une ouverture à la science pour les enfants

On ne change pas une équipe qui gagne ! La mairie de Dissay a reconduit la convention passée avec l'Espace Mendès-France. Elle permet aux enfants des écoles et de l'accueil de loisirs de Puygremier de bénéficier des innombrables ressources de ce centre de culture scientifique reconnu nationalement. Depuis janvier, différents ateliers scientifiques ont été mis en place à Dissay, toujours adaptés à l'âge des enfants.

À l'école Paul-Émile Victor

Atelier papier recyclé

Les élèves ont fabriqué chacun une feuille en papier recyclé, à partir de vieux journaux et d'eau. Après séchage, ils l'ont récupérée. Une initiation plus que concrète aux notions de développement durable.

L'animatrice a également décrit les différents supports d'écriture de l'Antiquité à nos jours (argile, papyrus, parchemin, papier), les différentes formes d'écriture (cunéiforme, hiéroglyphe...). À l'aide de cartes illustrées, les enfants ont décrit le circuit du papier, de sa fabrication jusqu'à son recyclage.

Constructeurs de génie

Faire un pont ! Après une présentation théorique des différents types de ponts, place à la pratique.



Avec différents matériaux (kapla, tubes...), les enfants ont imaginé comment construire un pont plus ou moins grand et si possible solide ! Ils ont réfléchi et travaillé en équipe, pour concevoir le pont idéal. Ils ont participé avec enthousiasme, apportant chacun leur pierre à l'édifice.

Construction d'un cadran solaire

Le cadran solaire est certainement parmi les plus anciens instruments de mesure du temps. Au-delà de la construction et de la lecture de l'heure solaire, c'est un formidable outil pour découvrir les mouvements de la Terre. Les enfants en ont construit un, réfléchi sur son fonctionnement et émis des hypothèses sur le mouvement de la Terre.

À l'accueil de loisirs de Puygremier

Le secret des dinosaures

Les archéologues en herbe ont recherché dans des blocs d'argile des petits fossiles. Ils se sont transformés en paléontologues en essayant de retrouver à quelle espèce les ossements appartiennent.

De la graine à la plante

En quoi les végétaux sont-ils des êtres vivants ? De quoi ont besoin les plantes pour grandir et se développer ?



À l'aide d'une loupe binoculaire, les enfants ont pu observer et décrire les différentes parties d'une plante et de sa graine. Ils ont aussi analysé des échantillons de terre pour identifier des êtres vivants présents dans le sol.

Le monde des insectes

L'animateur a présenté aux enfants les insectes, leurs particularités, leur mode de vie ou encore leur alimentation. Puis, ils ont observé et manipulé des phasmes et appris à mieux les connaître.

À Puygremier, la rénovation se poursuit

Pour une meilleure qualité d'accueil des enfants à Puygremier, les travaux de réfection engagés l'an passé se poursuivent. Les plafonds des salles d'activités du rez-de-chaussée et du premier étage sont neufs et intègrent une isolation et des éclairages LED pour des économies d'énergie. A l'étage, des volets roulants ont été posés sur les fenêtres afin de garder de la fraîcheur en été et de la chaleur en hiver. Pour répondre aux normes actuelles, un nouveau tableau électrique a été installé. Le local « infirmerie » a été entièrement remis à neuf.



Le même soin a été apporté au bâtiment annexe. Les animateurs y disposent de locaux entièrement rénovés du sol au plafond avec des toilettes neuves et adaptées pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le circuit d'eau chaude sanitaire a également été remplacé pour accueillir dès cet été un camp de quatre jours.

Tous ces travaux ont été réalisés avec soin par les agents du service technique.

Tableau électrique : 6 630 €
Volets roulants : 4 077 €
Plafonds plus LED : 7 760 €

Ces efforts de la commune sont soutenus par la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne qui a accordé une subvention représentant 30 % des coûts engagés.

Déjà de nouveaux travaux de peinture sont programmés cette année.

Du chocolat à gogo !

À consommer avec modération... mais tellement bon, le chocolat a été mis à l'honneur dans les écoles de Dissay.



« Devine le poids de la structure en chocolat ». C'est le challenge qui a été proposé aux élèves de l'école Paul-Émile Victor fréquentant le restaurant scolaire. Fabriquée maison par Vincent Bréfort et 100 % chocolat, elle a été exposée pendant quelques jours. Celle ou celui dont l'estimation était la plus proche remportait la structure ... à partager avec les autres élèves de sa classe. C'est Tony, élève de la classe de CM2b,

qui a proposé 1,520 kg, pour un poids réel de 1,530 kg. Bien joué ! Ses camarades de classe le remercient encore !

Les enfants de l'école maternelle ont pu également profiter, le 31 mars, d'une fontaine à chocolat installée au réfectoire. A la fin du repas, ils pouvaient se servir en brochettes de fruits et les napper du délicieux nectar. Une initiative qui a fait l'unanimité.



Une classe vous donne rendez-vous à Noir Dissay

Dans le cadre du Festival Polar Noir Dissay, la mairie a souhaité impliquer des élèves désins. Pour ce faire, Carole Lunel, illustratrice, animatrice d'ateliers d'expression a travaillé avec la classe de CP de Madame Hécard à la création d'une enquête : « il était une fois un magnifique château dans la ville de Dissay. Qui y a mis le feu et fermé les portes ?

Est-ce : le prince, le roi, le garde, le serviteur, le prisonnier ou la bibliothécaire ? »

Les enfants ont construit l'intrigue, fabriqué et illustré l'affiche. Ils vous donnent rendez-vous pour résoudre l'énigme le samedi 23 septembre au salon Noir Dissay.



Des entrées de ville *repensées*

L'équipe municipale a souhaité entreprendre un travail pour embellir et donner du sens aux entrées d'agglomération. À moyen ou long terme, c'est l'ensemble des axes menant à notre centre-ville qui devra être réaménagé. La commune va donc recourir aux services d'un bureau d'études spécialisé pour homogénéiser ces différents aménagements qui pourront valoriser et renforcer l'identité de Dissay.

Mais avant d'entreprendre cette étude globale, un premier travail vient de s'achever sur la RD910. L'axe Poitiers-Châtelleraut (mais aussi Paris-Bordeaux), le plus emprunté du secteur, a donc été tout naturellement choisi pour expérimenter cette démarche.

Rond-point de la RD910, un aménagement qui a du sens

Depuis plusieurs mois, les agents du service technique ont travaillé étroitement avec les élus de la commission urbanisme et cadre de vie pour imaginer, puis



réaliser un aménagement paysager du rond-point de la RD910. Celui-ci devait refléter la présence forte de la nature dans notre cadre de vie.

Le rond-point est donc désormais traversé par l'évocation d'une rivière

symbolisant le Clain et par des espaces verts naturels comme nous aimons les voir lorsque nous parcourons à pied ou à vélo notre commune.

Budget : 12 000 €

RD910, bientôt une traversée sécurisée à pied ou à vélo

Annoncé dans la précédente édition de Dissay les Échos comme étant à l'étude, le projet de traversée sécurisée du rond-point de la RD910 avance. La commune travaille sur ce sujet avec Grand Poitiers, gestionnaire de la compétence « mobilités » et le Département de la Vienne, propriétaire de la voirie. Cet aménagement permettra de relier en déplacements doux la partie ouest de la commune (Montigny, Nouzières) au centre-bourg. Pour cela, l'entrée en

agglomération va être déplacée de part et d'autre du rond-point, réduisant ainsi automatiquement la vitesse autorisée à 50 km/h. La circulation des voitures sera aussi réduite à une seule voie à l'entrée du giratoire. Enfin, des passages pour piétons seront mis en place.

La piste cyclable et piétonne, bordée d'une haie, se poursuivra jusqu'au rond-point desservant le parc d'activités de la Bélarrière.

C'est la première phase d'un aménagement plus complet qui permettra de relier à pied ou à vélo les communes de Dissay et Jaunay-Marigny.

Ces travaux seront financés par Grand Poitiers, exceptée la mise en place des mâts d'éclairage, à la charge de la commune.

Le calendrier prévisionnel fait débiter les travaux dans le courant de ce deuxième semestre.



Un accès amélioré à la Zone d'Activités de Puygremier

La sortie de la RD910 pour rejoindre la zone de Puygremier présentait, il y a quelques mois, un revêtement fortement dégradé. L'accès au magasin Brico-Dépôt, et maintenant à Debard Automobiles amenant un fort trafic, y compris de poids-lourds, il était donc nécessaire d'intervenir.

C'est Grand Poitiers, au titre de sa compétence sur la zone d'activités économiques de Puygremier qui a supporté le coût des travaux : 85 000 €.



Un nouvel aménagement routier, rue des Lordières



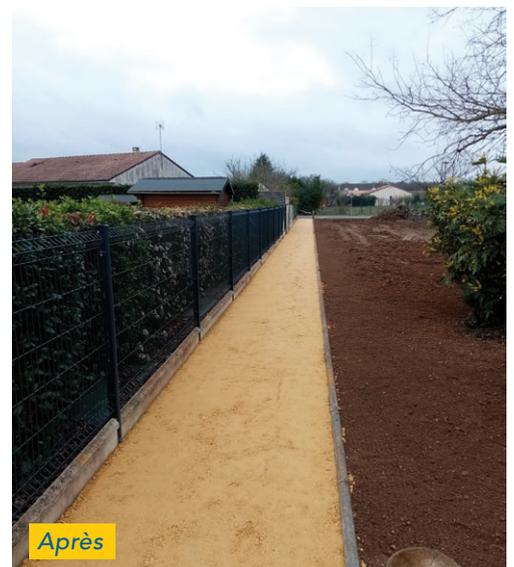
Après les travaux d'enfouissement et de changement des réseaux divers (électricité, éclairage, télécommunication, eau potable), il était prévu que la Direction des Routes du Département reprenne ce que l'on appelle "le tapis", la partie supérieure de la chaussée. C'est fait depuis les derniers jours du mois de mai.

Parallèlement, il avait été envisagé de créer, en concertation avec les riverains (réunion publique du 11 mars), des places de stationnement sur la rue des Lordières. Ce nouvel aménagement a été travaillé par le service voirie de Grand Poitiers, en étroite collaboration avec les techniciens et élus de Dissay. Actuellement en phase d'expérimentation, des ajustements pourraient y être apportés.

Les véhicules peuvent ainsi être stationnés sur la chaussée, libérant les trottoirs réservés aux piétons. Ainsi, les élèves de l'école Paul-Émile Victor, les habitants souhaitant rejoindre les commerces, les personnes circulant avec une poussette ou en fauteuil roulant bénéficient désormais d'un cheminement sécurisé. La vitesse de circulation des véhicules devrait aussi en être réduite et la Zone 30 mieux respectée !

Une continuité piétonne aux Daumonts

Au début de cette année, les services techniques ont réalisé un cheminement piéton entre la rue des Chardonnerets et le chemin des Meuniers. Un aménagement bienvenu pour permettre de relier plus facilement la zone d'habitation des Daumonts avec le pôle crèche/école maternelle, le pôle médical ou les équipements de loisirs.



Un écoquartier en prévision

Après l'aménagement du quartier des Bouleaux, dont il ne reste plus que quelques parcelles à vendre, l'équipe municipale a débuté une réflexion concernant le devenir du foncier communal situé en face du Centre Technique Municipal. Le Plan Local d'Urbanisme de 2014 y prévoyait une zone d'habitat. Le souhait des élus est d'y créer un écoquartier.

Un premier séminaire d'étude et de réflexion s'est tenu le samedi 17 juin. L'apport de la Direction de la Transition Écologique, Aménagement et Cadre de vie de Grand Poitiers et de la Société d'Équipement du Poitou, aménageur de l'écoquartier des Mongorges à Poitiers ont été appréciés. A l'issue de cette journée, un groupe de travail s'est constitué pour avancer sur le sujet.

Debard Automobiles s'implante au bord de la RD 910

Difficile de ne pas l'avoir remarqué... Debard Automobiles s'installe à Dissay. Éric Debard a ouvert son premier garage en 1996 à Albi. Il n'a cessé de développer depuis le groupe qui compte désormais 15 agences. Pour une première implantation en Poitou-Charentes, il a choisi Dissay et sa situation à mi-chemin entre Poitiers et Châtellerault. Le bâtiment en construction comprendra un espace de présentation des véhicules de 500 m², un service après-vente, un magasin de pièces détachées et un atelier de mécanique. Il ouvrira ses portes à la fin de l'été mais déjà la vente a débuté dans un local provisoire.

À terme, 300 véhicules d'occasion, dont de très récents, seront disponibles à Dissay et par le réseau du groupe, ce sera potentiellement 3 000 qui entreront dans le catalogue. De la voiture sans-permis au camping-car et de l'utilitaire à la voiture familiale, une nouvelle adresse pour vos futurs achats.



Debard Automobiles - 1035 chemin des Meuniers
05 63 49 16 15 - www.debardautomobiles.com
Lundi au vendredi : 8h30/12h30 - 14h/19h30 - Samedi : 9h/18h30

Des marchés festifs cet été

Le marché des producteurs, le mercredi 23 août

Désormais bien connu, ce rendez-vous avec 20 producteurs locaux est organisé par la Chambre d'Agriculture de la Vienne et soutenu par la mairie de Dissay. Il vous permet de rencontrer celles et ceux qui produisent et transforment les produits alimentaires au plus près de chez vous : légumes, fruits, viandes, miel, pain, vins, pâtisseries, huile... Une balade de stand en stand pour découvrir, échanger, se ravitailler, et pourquoi pas rester dîner sur place. Ce sera possible grâce à la mobilisation de plusieurs associations disséennes dont des membres vous proposeront des boissons, des frites, ou d'assurer la cuisson de vos produits.

Pour ajouter une note festive à cette soirée, la mairie a demandé à la fanfare « Pierres et fils » de venir vous accompagner en musique.

Le Pit'Fest, le 13 juillet

C'était une première à Dissay. Nous recevons le Pit'Fest. La recette : réunissez des food-trucks, des créateurs locaux, ajoutez une animation musicale, une buvette. La garantie d'une soirée réussie en famille ou entre amis.

CPM 86, une nouvelle entreprise de maçonnerie

En décembre 2022, CPM 86 (CPM pour Construction Patrimoine Maçonnerie) s'est installée sur notre commune. Son dirigeant, Philippe Straub, a été formé par les Compagnons du Devoir, gage d'une solide base. Initialement installé sur une commune voisine, il a déménagé son entreprise à Dissay où il a trouvé des locaux plus vastes et adaptés.



CPM 86 est une entreprise spécialisée dans les travaux de maçonnerie de pierre, de rénovations diverses, de restauration de patrimoine, d'aménagement extérieur.

N'hésitez pas à lui faire appel pour vos travaux de maçonnerie.

SARL CPM 86 - 119, chemin des meuniers - Dissay
06 95 73 41 57 - philippe.straub@laposte.net - cpm86.fr

Bienvenue au Fournil d'André

À la suite du fournil de Dissay, le fournil d'André a ouvert ses portes en février. Après 13 ans de travail salarié, Raphaël a souhaité devenir son propre patron. Le nom choisi est un hommage à son défunt papa. Vous sont proposées ses spécialités faites maison telles que la meule aux fruits, le pavé d'André, la tourte de meule et sa dernière la Bagatelle qui vient d'obtenir le label rouge, une première dans le département de la Vienne. Venez aussi tester les éclairs au caramel ou les chouquettes du pâtissier.



Mardi au samedi : 7h/13h30 - 15h30/19h30

Dimanche : 7h/13h.

À retrouver sur Facebook et Instagram.

Des actions pour promouvoir le tourisme

Afin de mettre en avant les atouts de notre commune et de ses environs, d'inciter les touristes de passage à vouloir prolonger leur séjour ou y revenir, plusieurs actions ont été menées :

L'accueil du camping relooké

Les grandes baies vitrées du local d'accueil sont désormais agrémentées de vitrophanies. Ces films translucides donnent un aspect plus convivial et accueillant au bâtiment. Ils rendent plus visibles les sites d'intérêts de notre commune et des environs aux touristes y séjournant... et aux habitants s'y promenant ! Sans oublier les Qr-Codes de la page internet de la mairie et de l'application ODissay afin de les rendre plus accessibles. Une incitation à poursuivre les séjours dans notre département.



Création de la page Facebook « Camping municipal du Parc Dissay 86 »

Pour sa saison 2023, le camping fait son entrée sur le réseau social pour accroître sa visibilité sur le web. Cette nouvelle page permet de valoriser les sites et animations ayant un intérêt pour les touristes sur Dissay et ses alentours. De plus, elle met en avant les commerçants disséens. Hors saison, elle dirige les touristes vers les autres hébergeurs se situant sur la commune. N'hésitez pas à la liker et la partager.

facebook.com/CampingDissay



Camping municipal du Parc Dissay 86

Inscription J'aime déjà Message

Promotion de l'application touristique ODissay

ODissay est une application pour smartphones à vocation touristique. Elle indique les professionnels de l'hébergement, de l'alimentaire, de la restauration et les lieux de divertissements. Le touriste de passage y est aussi tenu informé de l'agenda culturel, festif... de la commune. Il y trouve également des balades sous forme de quiz pour découvrir la commune autrement.

Pour faire connaître ODissay, des cartes et des adhésifs ont été réalisés. Ils reprennent l'environnement graphique de l'application et y donnent accès via un QR-Code. Retrouvez ces documents au camping, à la médiathèque, à la mairie ou chez vos commerçants.



Le camping du Parc : un site valorisé

Pour améliorer les conditions d'accueil des touristes, le camping municipal a connu quelques travaux d'aménagements au cours de ces derniers mois. En premier lieu ces travaux ont contribué à un meilleur accueil des personnes en situation de handicap. La

barrière d'accès au site pour les piétons a été remplacée. Elle permet à une personne en fauteuil roulant d'entrer sans difficultés. L'accès au local de l'accueil a également été amélioré par la création d'une rampe cimentée. Enfin, le comptoir d'accueil a été prolongé pour permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

En 2023, le camping se dote aussi d'un site de compostage pour répondre à plusieurs critères. Tout d'abord pour anticiper l'obligation légale, dès le 1^{er} janvier 2024, du tri à la source des déchets alimentaires. Ensuite, cet équipement valorise notre camping qui devient un lieu plus respectueux de l'environnement. Le compost ainsi généré permettra de fertiliser les plantations municipales environnantes.

Pour cette mise en place, Dissay a profité de l'accompagnement de l'association Compost'âge et du pôle Transition écologique de Grand Poitiers

Le camping sera ouvert jusqu'au 3 septembre inclus. Les chargés d'accueil Angélique et Gabriel sont présents de 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 20h30.

Pour tous renseignements, rendez-vous à l'accueil du camping ou par téléphone au 05 49 62 84 29.

Camping municipal, 100 rue du Parc.

BON A SAVOIR

Vous pouvez bénéficier de billets d'entrée à tarifs réduits et de coupe-fils sur de nombreux sites touristiques du département (Futuroscope, Vallée des singes...).



Profitez des rendez-vous de l'été

C'est une belle saison estivale d'animation qui se déroule à Dissay. Déjà la guinguette de Peggy a réjoui tous les participants à la soirée de Vive l'été en musique, le vendredi 23 juin. La désormais classique randonnée gourmande a comme toujours fait le plein. L'été est loin d'être fini, n'hésitez pas à profiter des bons moments à venir. Gratuites et en plein air, des animations diversifiées : marché nocturne, marché des producteurs, spectacle de feu et de lumière ou de cirque, bal, animation scientifique, sportive ou environnementale.

Une différence est à noter par rapport aux années précédentes. Les élus ont décidé de ne pas programmer cette année de feu d'artifice. Alors qu'il représentait déjà l'animation estivale la plus chère, son coût a augmenté en quelques années de plus de 20 %. En outre, les conditions climatiques s'avèrent être de plus en plus défavorables à cette pratique. La soirée qui suit l'accueil des nouveaux habitants et le forum des associations, le samedi 9 septembre, sera tout autant festive. Elle commencera avec le cabaret du Chat Noir, bien connu à Dissay pour sa participation au carnaval. Le défilé aux



Photo : Third Eye Generation

lampions nous conduira ensuite vers le lieu d'un spectacle exceptionnel. La compagnie Manda Lights présentera « Anima, la voix des flammes », un spectacle de feu et de lumière par quatre artistes, danseurs qui joueront avec le feu sous toutes ses formes.

Noir Dissay, un festival à ne pas manquer



L'édition 2023 de Noir Dissay Festival Polar est sur les rails. Agents de la mairie, élus, bénévoles y travaillent. Dès le début du printemps, le comité de lecture s'est attelé à la tâche. Composé de professionnels du livre (deux bibliothécaires retraitées, une libraire, une traductrice et Emmanuel Biré, médiathécaire de Dissay), ce groupe a d'abord sélectionné les quatre livres qui sont en lice pour le prix littéraire Noir Dissay. Chacun peut aller emprunter ces ouvrages à la médiathèque.

Une trentaine d'auteurs invités seront présents pour le salon du samedi 23 septembre. Ils vous attendront afin d'échanger autour de leur passion pour la littérature policière, sans oublier les dédicaces.

Mais le festival Noir Dissay c'est également une animation chaque jour de la semaine. Démonstration de la brigade cynophile du commissariat de Poitiers, ateliers scientifiques, concert dessiné, conférence sur l'histoire de la police scientifique, table ronde avec des auteurs... Et pourquoi pas d'autres animations en amont du festival ! Programme détaillé à la rentrée.

Restez informés sur dissay.fr ou la page facebook Noir Dissay.

Une édition réussie pour Jazz à Dissay 2023

Pour la deuxième année consécutive, les plus grands noms du jazz français, dont Géraldine Laurent, meilleure interprète aux Victoires de jazz 2023, se sont succédé avec enthousiasme, ravis de l'accueil qui leur a été réservé par le public... et par les bénévoles.

Ce festival est proposé par l'association Jazz 86, grâce au soutien financier de partenaires publics (la mairie de Dissay en premier lieu, Grand Poitiers et le Département de la Vienne) mais également d'entrepreneurs privés, comme le château de Dissay et un nombre croissant d'entreprises disséennes.

En plus du public de la commune ou des environs, ce festival commence à générer un tourisme de circonstance. Des mordus de jazz ont passé les trois jours à Dissay en provenance de Tours, Saintes ou Niort.

Nous leur donnons rendez-vous pour l'édition 2024.



Valvert Basket, un don apprécié



Le Valvert Basket a dû récemment remplacer un certain nombre de ses ballons. Au premier abord ils ne semblent pas trop usagés. Cependant, ils ne sont plus aptes à être utilisés pour des matchs de compétition et même pour les entraînements. Alors, que faire de ces ballons ?

Plutôt que de les jeter, les dirigeants

du club ont eu l'idée de les proposer à la mairie. Ils feront désormais le bonheur des enfants fréquentant l'école Paul-Émile Victor, l'Accueil de loisirs de Puygremier ou l'Accueil Jeunes de la Mourauderie. Un geste apprécié des élus et des animateurs de la commune qui ont pu prendre possession de ces ballons pour la plus grande joie des enfants.

Trois titres nationaux pour le Twirling



La commune de Vertou, en Loire-Atlantique, recevait le 25 juin, le Championnat de France de Twirling de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). Le club de Dissay y était fortement représenté et a remporté de nombreuses victoires, notamment le trophée Équipes 2023 récompensant le club ayant obtenu la meilleure moyenne lors de la compétition.

Bravo à Alice, Anae, Anissa, Athéna, Célia, Laurent, Lindsay, Maelys, Mélodie, Manon et Sébastien.

Une petite délégation disséenne prépare maintenant sa participation à la Coupe des nations et au Championnat du monde, en août à Liverpool.

Bonne chance !

Louanne, une championne de France disséenne

Louanne Réveillon vient de fêter ses 14 ans. Elle pratique le judo en minimales deuxième année. C'est à l'âge de trois ans, alors qu'elle jouait sur le bord des tatamis pendant le cours auquel participait son frère aîné, que Jean-Michel Clément, alors professeur du club, lui a donné un kimono pour essayer. Elle n'a quitté les tapis de la salle Galipeau que pour évoluer, depuis septembre



2022, sur ceux du lycée Isaac de l'Étoile où elle est inscrite en section

Le CSD Foot victorieux

Le samedi 10 juin, les footballeurs du CS Dissay Foot (CSD), ont rapporté à domicile la coupe départementale Jolliet-Rousseau. Ce n'était pas arrivé depuis 29 ans !

Après une première mi-temps dominée par l'équipe de Colombiers (1-0), Simon Bercy et le capitaine de l'équipe disséenne, Julien Malvé, marquent chacun un but en deuxième période. C'est donc sur un score de 2-1 que l'arbitre siffle la fin du match.

Les « jaune et noir » ont été soutenus durant toute la rencontre par un public de plus de 200 supporters qui avaient fait le déplacement pour l'occasion vers Civray.

Félicitations aux joueurs, à l'entraîneur Norbert Souil et à l'ensemble de l'équipe dirigeante pour cette victoire..



Le projet de construction de nouveaux vestiaires pour le foot au complexe sportif Jacques Karaguitcheff vient de franchir une étape importante. L'APD (Avant-Projet Définitif) a été approuvé par le Conseil municipal. Le dossier est donc actuellement au service urbanisme de Grand Poitiers pour l'approbation du permis de construire. Déjà une subvention d'un montant de 150 000 € a été accordée par l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

« sport étude » du pôle espoir judo.

En mars dernier, elle se retrouve en finale de la coupe de France et gagne le combat. Elle est donc championne de France minime dans la catégorie des moins de 57 kg.

Au moment de fêter les 35 ans du club, c'est une victoire qui réjouit ses anciens professeurs, Jean-Michel Clément et Franck Riquin, ainsi que son professeur actuel Willy Dubois.



Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

JUILLET			
Samedi 22	Initiation au tir à l'arc	Mairie	Esplanade salle polyvalente
Mercredi 26	Grand Poitiers Sports, vacances sportives	Grand Poitiers	City stade
AOÛT			
Dimanche 6	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Lundi 14	Passage de la Picto-Charentaise cyclisme féminin		Centre-bourg
Mercredi 23	Marché des producteurs	Chambre d'Agriculture de la Vienne	Esplanade salle polyvalente
Vendredi 25	Passage du Tour Poitou-Charentes - Cyclisme masculin		Les Tiers
SEPTEMBRE			
Jeudi 7	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 9	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 9	Forum des associations	Mairie	Gymnase
Samedi 9	Le cabaret du chat noir	Mairie	Esplanade salle polyvalente
Samedi 9	Anima, la voix des flammes	Mairie	La Mourauderie
Dimanche 10	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 16	Les imprromptus circassiens	Mairie	La Mourauderie
Samedi 16	Open de mölky	Mölkkyroscope	Camping du Parc
Dimanche 17	Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul	Mairie	Église
Lundi 18 au samedi 23	Noir Dissay Festival Polar	Mairie	
Lundi 18	Inauguration	Mairie	Médiathèque municipale
Mardi 19	Concert dessiné	Mairie	Salle polyvalente
Mercredi 20	Conférence - Histoire de la police scientifique	Mairie	Salle polyvalente
Jeudi 21	Ateliers enquêtes scientifiques	Mairie + École de l'ADN	Salle polyvalente
Vendredi 22	Table ronde prix littéraire Noir Dissay	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 23	Salon Noir Dissay Festival Polar	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 30	Journée d'actions citoyennes pour l'environnement	Mairie	
OCTOBRE			
Dimanche 1 ^{er}	Loto	Banda l'Espérance	Salle polyvalente
Jeudi 5	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Vendredi 6	Soirée astronomie	Espace Mendès-France	
Samedi 14	Soirée dansante	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Dimanche 15	Thé dansant	FNACA	Salle polyvalente
Dimanche 22	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 28	Soirée Halloween	Comité des fêtes	Salle polyvalente
NOVEMBRE			
Jeudi 2	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 5	Loto	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Samedi 11	Commemoration de l'Armistice de 1918	Mairie	Monument aux morts
Samedi 11	Soirée africaine	Amitié Burkinabé Pô-Dissay	Maison des associations
Samedi 11 et dimanche 12	Expo photos	Phot'œil 86	Salle polyvalente
Samedi 18 et dimanche 19	Représentations théâtrales	1, 2, 3 en scène	Maison des associations
Samedi 18 et dimanche 19	Stage et soirée dansante	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 23 au dimanche 26	Festival Les Culs Gelés Show	Le TACO	Centre-ville
Samedi 25	Une naissance, un arbre	Mairie	Maison des associations
Samedi 25	Stage Tai-Shi	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 26	Salon des artistes amateurs	FEPS	Salle polyvalente
Jeudi 30	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
DÉCEMBRE			
Samedi 2	Loto	CSD Foot	Salle polyvalente
Samedi 9	Repas des aînés de la commune	CCAS	Salle polyvalente
Samedi 9	Noël de l'école de foot	CSD Foot	Maison des associations
Dimanche 10	Spectacle de Noël	APE les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Samedi 16	Repas des vétérans	CSD Foot	Maison des associations
Samedi 16	Repas	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Jeudi 28	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr
et sur facebook Dissay Animations

Sur les registres de l'État civil disséen, au cours des derniers mois...
Durant le premier semestre 2023, la mairie de Dissay a enregistré 13 naissances (8 filles et 5 garçons), 2 mariages et 5 décès